Image not found or type unknown

Délao pour imposer congés

Par **tallulah**, le **18/11/2012** à **20:42**

Bonjour,
Mon employeur a déclaré vouloir nous imposer des congés pendant la période de Noël. Nous sommes le 18 novembre et il n'a toujours pas donné sa décision. Il y a-t-il une date limite au delà de laquelle il ne peut plus nous imposer de prendre nos congés ?
Merci.

Par **P.M.**, le **18/11/2012** à **21:22**

Bonjour,
Normalement, l'employeur ne peut pas modifier les dates des congés payés moins d'un mois avant la date prévue...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés